



Conges payer imposer par 5

Par **coluche14**, le **01/10/2010 à 10:46**

Bonjour,
mon employeur m'impose de poser mes congés par 5 ,idem pour les rtt .
exemple :besoin d'une journée pour rendez vous au médecin oblige de poser 5 congés .A t il le droit ?

Par **julius**, le **01/10/2010 à 23:40**

Il a le droit ... de vous demander.
Vous avez le droit ... d'accepter ou refuser.

Mais ...
Vous pouvez demander une seule journée !
Et il a le droit ... de refuser.

Je vous invite à lire les articles L3141-13 à L3141-16 du code du travail pour comprendre les règles de mise en place des départs en congés.

Après les règles de refus sont gérés par les tribunaux en fonction des fréquences de demandes/refus et de la motivation de l'employeur à refuser les congés.

A vous de voir ...